



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Créteil

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Livry-Gargan, le 28 juin 2016

DOCUMENT DE CONSULTATION

MARCHE DE FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES

Collège Edouard
Herriot

55 rue Edouard Herriot
93190 Livry-Gargan

Affaire suivie par :
C. KIPRE LAGO

Téléphone :
01 43 88 84 11

Télécopie :
01 43 32 04 07

Mél : cedrick.kipre-lago@ac-creteil.fr

Pouvoir adjudicateur:

College EDOUARD HERRIOT
55 rue Edouard Herriot
93190 Livry-Gargan
Tel : 01 43 88 56 00
Fax : 01 43 32 04 07

Représentante du pouvoir adjudicateur :

Madame Christine POPOWSKI, Principale.

Contact :

Monsieur Cédric KIPRE LAGO, adjoint gestionnaire matériel



Article 1 : objet du marché

Ce marché est constitué par le présent document. Il est constitué d'un lot unique comprenant la fourniture de manuels scolaires et éventuellement de matériels associés (solutions numériques, cédéroms, des dévédéroms, etc) ;

Le présent règlement a pour objet de formaliser les conditions, notamment financières, dans lesquelles, seront fournis, au collège EDOUARD HERRIOT, ce matériel ainsi que les prestations afférentes pour l'année scolaire 2016-2017.

2/6

La signature de l'acte d'engagement, en fin de document (article 16), a pour effet d'engager les candidats à exécuter ce marché dans le respect des conditions posées. Les conditions de vente du titulaire du marché seront applicables, uniquement en tant qu'elles ne seront pas contraires ou différentes des stipulations du présent document ainsi que du cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicable aux marchés de fournitures et de services.

Article 2 : nature du marché et procédure de passation :

Ce marché est un marché à bon de commande (article 77 du CMP). Il est passé en vertu d'une procédure adaptée - MAPA (article 28 du CMP).

Article 3 : estimation quantitative du besoin

	NIVEAU	QUANTITE	EDITEUR	ISBN	LIBELLE
ESPAGNOL	5ème	120	Nathan	9782091781303	<i>Estupendo</i>
ALLEMAND	5ème	30	A préciser	A préciser	A préciser (appliquer un cout médian)
HIST-GEO	6ème	234	Nathan	9782091717623	<i>Histoire Géographie Enseignement moral et civique</i>
	5ème	200	Nathan	9782091717630	<i>Histoire Géographie Enseignement moral et civique</i>
	4ème	240	Nathan	9782091717647	<i>Histoire Géographie Enseignement moral et civique</i>
	3ème	230	Nathan	9782091717654	<i>Histoire Géographie Enseignement moral et civique</i>
MATHS	6ème	234	Belin	9782701198439	<i>Delta</i>
	5ème	200	Bordas	9782204733359 4	<i>Myriade</i>
	4ème	240	Bordas	9782047333600	<i>Myriade</i>
	3ème	230	Bordas	9782047333617	<i>Myriade</i>
FRANCAIS	6ème	234	A préciser		
	5ème	200	A préciser		
	4ème	240	A préciser	A préciser	A préciser (appliquer un cout médian)
	3ème	230	A préciser	A préciser	A préciser (appliquer un cout médian)
SCIENCES TECHNO	6ème	234	Belin	9782701197081	<i>Sciences et Technologie 6è (cycle 3)</i>

	6ème	30	Magnard	9782210105744	<i>Sciences et Technologie 6è Bimanuel</i>
TOTAL		3 126			



Le montant estimatif du marché est de 50 000€ TTC. Son montant maximum ne pourra excéder 54 000€ TTC.

3/6

Article 4 : présentation des offres et évolution du prix :

Le dossier présenté par chaque candidat est constitué :

- De l'acte d'engagement (article 16), signé et comportant notamment le prix TTC ;
- D'un descriptif précis des prestations proposées ;
- De tout document permettant d'apprécier la qualité des services.

Les tarifs sont fermes pour la durée du marché. Dans l'hypothèse où le titulaire du marché viendrait à baisser les tarifs de son offre publique. Cette baisse s'appliquera de plein droit aux prix correspondants au présent marché.

Article 5 : conditions d'envoi et de remise des candidatures et offres

La date limite de réception des candidatures et des offres est fixée au **mercredi 6 juillet 2016 à 17h00**. Les offres et candidatures postérieurement transmises seront irrecevables.

Article 6 : adresse de transmission des candidatures et offres

- Par courriel, à l'adresse suivante : cedrick.kipre-lago@ac-creteil.fr

OU

- Par lettre recommandée avec accusé de réception, au collège EDOUARD HERRIOT sis, 55 rue Edouard Herriot 93190 Livry-Gargan, dans une enveloppe portant la mention « consultation pour manuels scolaires 2016-2017, ne pas ouvrir », et adressée à l'attention de l'adjoint gestionnaire matériel.

Article 7 : Négociation

Au vu des propositions reçues, l'établissement mènera avec les candidats les négociations estimées utiles pour l'ajustement des offres.

Article 8: Durée du marché

Le marché prend effet le **8 juillet 2016** et se termine le **30 juin 2017**.

Le titulaire du marché fournira dans les trois jours suivant la notification du marché :

- une déclaration sur l'honneur attestant, d'une part, avoir déposé auprès de l'administration fiscale l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires, et d'autre part, employer des salariés régulièrement au regard des dispositions du code du travail ;



4/6

- Une déclaration sur l'honneur attestant ne pas être au nombre des entreprises tombant sous le coup de l'interdiction prévue à l'article 43 du CMP ;
- La copie du ou des jugements prononcés, si l'entreprise est en redressement judiciaire ;
- Des renseignements concernant sa capacité professionnelle, technique et financière au titre de l'article 45 du CMP ;
- Le cas échéant, et dans la limite de ce qui est exigible en vertu du CMP, tout autre document complémentaire.

NB : Les formulaires de déclaration du candidat DC1 et DC2 sont librement téléchargeables sur le site du ministère des finances : <http://www.minefi.gouv.fr> (thème marché publics).

Article 9 : critères de sélection et délai de validité des offres

Les offres seront examinées et retenues selon les critères suivants :

- Taux de remise sur le prix éditeur TTC (25% au minimum, incluant les prestations annexes telles les frais de facturation, de transport, de conditionnement etc) : pondération : 50% ;
- Délai de livraison des manuels scolaires : pondération : 25 %
- Prestations connexes : l'étiquetage préalable des manuels scolaires, avant leur livraison, sous forme de code barre ; reprise, sur place et sans frais, des manuels livrés, défectueux, non conformes ou excédentaires ; En option, la reprise et le recyclage des manuels usagers ou obsolètes : pondération : 25%

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite retenue pour la remise des offres.

Article 10 : conditions générales d'exécution du marché

- La *commande principale* sera faite au titulaire **8 juillet 2016**. La date de livraison est impérative. Elle est fixée au **25 aout 2016, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h**.

Les *commandes complémentaires* s'échelonnent entre le **1^{er} septembre 2016 et le 31 mai 2017**. Pour toute commande complémentaire, le délai de livraison ne doit pas excéder 8 jours, sauf cas de force majeure.

Le lieu de livraison est l'accueil du collège EDOUARD HERRIOT, demeurant 55 rue Edouard Herriot à Livry-Gargan (93190), entre 9h30 et 12h et de 14h à 16h.

- Le candidat s'engage à :
 - 1- La fourniture des manuels scolaires et des ressources pédagogiques afférentes (par exemple, des cédéroms etc), sans minimum de commande ;
 - Une livraison sans frais de port, conforme à la commande ;
 - 2- Une livraison initiale **le 25 aout 2016, délai de rigueur** ;
 - 3- Prestations connexes :
 - La reprise, sur place et sans frais, des manuels livrés, défectueux, non conformes ou excédentaires ;



5/6

- En option, à la reprise et au recyclage des manuels usagers ou obsolètes.
- L'étiquetage préalable des manuels scolaires, avant leur livraison, sous forme de code barre.

4- Une facturation spécifique pour chaque commande.

Article 11 : modalités de règlement :

Le paiement, après vérification du service fait, s'effectuera, selon les règles de la comptabilité publique, par virement administratif, dans les trente jours suivant la réception de la facture totale.

La facture devra être libellée au nom du collège EDOUARD HERRIOT et comporter toutes les mentions légales, notamment le numéro de SIRET, le nom et l'adresse du titulaire du marché, les références BIC et IBAN, les montants HT et TTC des prix unitaires et du total de la facture, ainsi que le taux de la TVA.

Il n'est pas prévu de versement d'avance, d'acomptes ou de paiement partiels.

Article : 12 : pénalités de retard

En cas de non-respect des obligations et de délais d'exécution prévus dans le présent règlement, le titulaire encourt, après mise en demeure préalable, les pénalités définies dans le CCAG fournitures et services.

Article 13 : Résiliation

Le marché est résiliable de plein droit et sans indemnité dans les cas admis par la jurisprudence administrative, par exemple :

- Manquements graves et répétés à une obligation contractuelle fondamentale ;
- Circonstances extérieures aux parties de nature à bouleverser de l'économie du contrat ;
- Force majeure administrative.

Article 14 : renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats pourront contacter :

Monsieur Cédric KIPRE LAGO, intendant, au 01 43 88 56 00 et par courriel à l'adresse suivante : cedrick.kipre-lago@ac-creteil.fr

Article 15 : Règlement des différends

A défaut d'un accord à l'amiable, les différends nés de la passation ou de l'exécution du présent marché ressortissent à la compétence de la juridiction administrative nationale.

Article 16 : acte d'engagement (à remplir et à retourner signé)



Pouvoir adjudicateur : collège EDOUARD HERRIOT

Représentante du pouvoir adjudicateur : C. POPOWSKI

6/6

Je soussigné(e).....(nom, prénom, qualité),

Engage la sociétéà exécuter ce marché dans le cadre de la présente consultation.

Le candidat

La Principale

Date :

Signature et cachet

C. POPOWSKI

